# Que trouve-t-on dans la base de données terminologiques de La page du traducteur belge ?

La base de données terminologique compte 14.650 fiches, qui contiennent entre autres :

- les ministres et leurs attributions (pour savoir de quelle législature il s'agit, regardez les champs de commentaire « Source » ou « Remarques ») Attention : ces fiches ne sont plus mises à jour !;
- les commissions, les comités d'avis et les groupes de travail de la Chambre des représentants;
- les commissions et les groupes de travail du Sénat;
- les commissions permanentes et les commissions temporaires du Parlement européen;
- de très nombreux centres, conseils, comités et commissions belges et internationaux;
- la terminologie budgétaire;
- la terminologie des codes belges suivants :
  - Constitution
  - Code civil
  - Code judiciaire
  - Code pénal
  - Code d'instruction criminelle
  - Code de la nationalité belge
  - Code électoral
  - Code des droits de timbre
  - Code de commerce
  - Code des impôts sur les revenus 1992
  - Code des sociétés;
- la terminologie du Règlement de la Chambre des représentants;
- la terminologie de la Constitution européenne;
- les noms des pays;
- les noms des villes et des communes belges dont il existe une traduction officielle;
- des termes rencontrés au cours de traductions.